

Tweed se joint au festival de la fierté gaie de Toronto pour célébrer le progrès, lutter contre les préjugés et bâtir un monde inclusif

22 juin 2018

SMITHS FALLS et TORONTO, ON — Tweed, la marque de cannabis la plus connue de l'industrie, est heureuse de se joindre aux célébrations de la fierté gaie ayant lieu cette semaine à Toronto, qui seront clôturées par le célèbre défilé de la fierté gaie de Toronto, le dimanche 24 juin.

Depuis ses débuts, Tweed vise à lutter contre les préjugés à l'égard d'une plante ayant le pouvoir d'aider et de guérir, et à changer la façon dont la société la perçoit, tout en semant les germes du progrès et du développement communautaire à l'échelle du Canada.

C'est ce même esprit qui nourrit l'engagement de Tweed envers le progrès et le changement, pas seulement en ce qui concerne le cannabis, mais pour tous les éléments qui nous définissent en tant que pays, qu'entreprise et, ultimement, en tant que personnes. Chez Tweed, nous savons que la diversité et l'inclusion sont une source de force. Elles nous poussent à innover, à étendre nos horizons et à ouvrir notre esprit, mais surtout, elles sont essentielles pour que nous puissions tous vivre avec fierté et authenticité.

Par conséquent, c'est avec honneur que nous contribuerons aux célébrations de la fierté gaie de Toronto et de l'ensemble du pays, car celles-ci représentent nos valeurs et favorisent le progrès. Il est également important de noter que notre participation n'est pas une voie à sens unique, car elle a déclenché un travail d'introspection et une amélioration chez nous. Comme nous sommes une entreprise en croissance rapide, nous tentons toujours de trouver de nouvelles occasions de promouvoir un lieu de travail inclusif et diversifié pour tous, en restant conscients que nous pouvons toujours faire mieux.

« Nous sommes fiers de faire partie du défilé de la fierté gaie pour célébrer les progrès que nous avons accomplis par rapport à la justice sociale, l'inclusion et la diversité, tout en détruisant des préjugés dépassés à l'égard du cannabis », a affirmé Bruce Linton, fondateur et président directeur général de Tweed. « Les événements de la fierté gaie à l'échelle du Canada et du monde sont importants pour souligner les sacrifices des militants et des pionniers, tout en nous rappelant qu'il est toujours possible de faire mieux. »

Nous avons eu beaucoup de plaisir à célébrer la fierté gaie avec nos amis de Hamilton, de Niagara et de Winnipeg. À nos futurs amis d'Halifax, de l'Île-du-Prince-Édouard et d'Ottawa : nous avons très hâte de vous rencontrer et de célébrer la fierté gaie avec vous.

Poussons vert un avenir progressif, inclusif et bienveillant. (Joyeuses festivités de la fierté gaie de Toronto!)



tweed.com

1 Hershey Drive
Smiths Falls, ON
K7A 0A8



Renseignements :

Caitlin O'Hara
Relations avec les médias
Caitlin.Ohara@canopygrowth.com
613 291-3239

Relations avec les investisseurs
Tyler Burns
Tyler.burns@canopygrowth.com
855 558-9333, poste 122

Directeur :
Bruce Linton
tmx@tweed.com

Tweed

Tweed est un producteur de cannabis reconnu à l'échelle mondiale **et une filiale de Canopy Growth Corporation (TSX: WEED, NYSE: CGC)**. La société a mis en place un vaste et solide réseau en mettant l'accent sur des produits de qualité et des relations constructives avec sa clientèle. Tweed ne fait pas que vendre du cannabis, elle encourage les discussions au sujet d'un produit dont on a tous entendu parler sans toutefois bien le connaître. Elle est accessible et amicale, tout en étant fiable et digne de confiance. Alors que les lois liées au cannabis se libéralisent à travers le monde, Tweed étendra sa position canadienne de chef de file à l'échelle mondiale. Pour en savoir plus, consultez le site www.tweed.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs » au sens attribué dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs et l'information prospective se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi d'expressions comme « planifie », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est attendu », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « n'anticipe pas », « croit », ou d'autres expressions similaires et stipulent que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « vont » être prises, vont survenir ou être obtenus. Les énoncés prospectifs ou l'information prospective comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Canopy Growth ou de ses filiales diffèrent considérablement de ceux avancés ou suggérés dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective contenus dans ce communiqué. Les risques, les incertitudes et d'autres facteurs entrant en ligne de compte dans cette information prospective pourraient porter en réalité les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les possibilités à différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans une telle information prospective, incluant le rendement de la Société en matière de commercialisation légale de cannabis destiné aux adultes, et les risques figurant dans la notice annuelle de la Société du 28 juin 2017 qui a été déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada disponible dans le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Même si la Société croit que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer les énoncés prospectifs ou l'information prospective dans ce communiqué sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces renseignements et aucune garantie n'est fournie que ces événements se produiront dans les délais divulgués ou même s'ils se produiront ou non. Les énoncés prospectifs et l'information prospective contenus dans le présent communiqué sont formulés en date du présent communiqué, et la Société décline toute obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'y obligent.

